

Compte rendu sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du 08 septembre 2025
au siège 34 Grand Rue à Rombas

L'an DEUX-MILLE-VINGT-CINQ, le HUIT du mois de SEPTEMBRE à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 01 septembre 2025.

Présents : Mme VANNI et Messieurs BOLTZ, CORRADI, FAVIER, FOURNIER, HEISER, MATELIC, MULLER, MUNIER, ROVIERO et SCHWEIZER.

Membre ayant donné procuration : Mme LAMARQUE à M. FOURNIER

Approbation des procès-verbaux des séances du 16 juin et du 07 juillet 2025

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE les procès-verbaux des séances du Bureau Communautaire du 16 juin et du 07 juillet 2025.

DB 2025-77 - Campagne d'isolation thermique - Attribution des subventions (nouveau dispositif)

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, pour un montant total de 10 140,30 €, dans le cadre de la Campagne d'isolation thermique, étant précisé que les maires n'ont pas participé aux votes des subventions attribuées aux habitants de leur commune,
- Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

DB 2025-78 - Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat – Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers pour un montant total de 9 177 €, dans le cadre l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat, étant précisé que les maires n'ont pas participé aux votes des subventions attribuées aux habitants de leur commune,
- Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

DB 2025-79 - Opération Ravalement de façades – Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer une subvention de 500€ à un particulier, dans le cadre de la Campagne ravalement de façades, étant précisé que Monsieur SCHWEIZER n'a pas participé au vote de la subvention,
- Et DÉCIDE de procéder à son versement.

DB 2025-80 - Acquisition, par la Société « VILOGIA », de 50 logements en VEFA rue Victor Hugo à Moyeuvre-Grande – Demande de garantie d'emprunt de la Communauté de Communes

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité, étant précisé que Monsieur ROVIERO, Maire de Moyeuvre-Grande, n'a pas pris part au vote,

- DÉCIDE d'accorder la garantie d'emprunt de la Communauté de Communes, à hauteur de 25 %, pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 7 382 742 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, conformément au règlement adopté le 17 juin 2014, dans les conditions figurant dans le projet de délibération présenté, sous réserve de l'attribution de la garantie d'emprunt par la commune de Moyeuvre-Grande à hauteur de 25%,
- Et ADOPTE, à cet effet, la délibération proposée.

DB 2025-81 - PAC « Champelle » - Cession de terrain à M. Loïc CHARPENTIER

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de donner son accord de principe quant à la cession d'un terrain d'une surface d'environ 2 100 m² à prendre sur les parcelles cadastrées section 34 n° 364, 366, 367 et 395, au profit de M. Loïc CHARPENTIER ou de toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont il restera solidaire,
- FIXE le prix de cette cession au prix bilan de la ZAC, soit 12 € / m² HT, prix conforme à l'estimation de « France Domaines »,
- AUTORISE le Président à signer tous les documents se rapportant à cette cession,
- Et DÉCIDE de mandater un géomètre-expert pour réaliser le document d'arpentage de ces parcelles pour le compte de Monsieur Loïc CHARPENTIER.

DB 2025-82 - PAC « Champelle » - Cession de terrains à la société La Fournée Dorée

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE la cession d'une parcelle de 9a 96ca issue de la parcelle section 34 n° 393 et d'une parcelle de 5a 55ca issue de la parcelle section 34 n° 384, au profit de la Société « La Fournée Dorée » ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire,
- DÉCIDE de passer outre l'estimation des domaines qui fixe la valeur vénale à 10 € et 8 €/m² HT et de fixer le montant de cette cession au prix bilan ZAC soit 12 € / m² HT,
- Et AUTORISE le Président à signer tous les documents se rapportant à cette cession.

DB 2025-83 - PAC « Belle Fontaine » - Cession de terrain à la SCI « FG IMMOBILIER 1 »

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de rapporter la délibération du 17 avril 2023 autorisant la cession d'une parcelle située sur le ban communal de Clouange, cadastrée section 04 n°92, d'une contenance de 1 513 m², au profit de la société « VEORIS » représentée par M. Cyril AKPABIE, domiciliée au 7 rue des Lanterniers à METZ (57070),
- AUTORISE la cession de cette même parcelle à la SCI « FG IMMOBILIER 1 », représentée par M. DONZELLI et domiciliée au 62 Grande Rue à Moyeuve-Petite (57250) ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire,
- DÉCIDE de passer outre l'estimation de France Domaines et de fixer le prix de cession de la parcelle à 23 €/m² HT (prix bilan ZAC),
- Et AUTORISE le Président à signer tous les documents s'y rapportant.

DB 2025-84 - Développement de la pratique cyclable – Aide à l'acquisition de vélos – Versement de l'aide

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer une subvention de 200 € à un particulier dans le cadre du dispositif d'aide à l'acquisition de vélos, aux conditions et au bénéficiaire indiqués ci-dessus, étant précisé que Monsieur MUNIER n'a pas participé au vote de la subvention,
- Et DÉCIDE de procéder à son versement.

DB 2025-85 - Incitation au covoiturage – Conventions de partenariat BlaBlaCar Daily

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de renouveler le partenariat passé avec la société COMUTO SA, dénommée BlaBlaCar Daily pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 30 septembre 2026, en tenant compte des nouvelles modalités d'incitation financière,
- Et AUTORISE le Président à signer avec la société COMUTO SA sise 84 avenue de la République, 75 011 Paris et dénommée ci-après BlaBlaCar Daily :
 - o La convention de prestation de service d'une durée de 12 mois pour un montant de 10 300 € HT,
 - o L'avenant prolongeant la convention d'incitation financière aux covoitureurs jusqu'au 30 septembre 2026 et intégrant les nouvelles modalités d'incitation.

DB 2025-86 - Plan de Protection de l'Atmosphère des 3 Vallées – Elaboration d'un plan d'actions « chauffage domestique au bois » - Avis

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ÉMET un avis favorable à l'élaboration d'un plan d'actions « chauffage domestique au bois » dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère des 3 Vallées.

DB 2025-87 - Fonds vert local – Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité, étant précisé que les maires des communes concernées n'ont pas pris part au vote de la subvention attribuée à leur commune,

- DÉCIDE d'attribuer un fonds de concours, d'un montant de 3 804 € HT, à la ville Bronvaux, pour son projet d'installation de protection solaire pour l'école élémentaire, dans le cadre du Fonds Vert local,
- DÉCIDE d'attribuer un fonds de concours, d'un montant de 110 000 € HT, à la ville de Rombas, pour son projet d'isolation thermique par l'extérieur du groupe scolaire de Villers et la pose de menuiserie extérieure de l'école de musique, dans le cadre du Fonds Vert local,
- Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

DB 2025-88 – Collecte des déchets « articles de bricolage et de jardin » en déchèterie Convention avec les éco-organismes agréés

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de passer un contrat « Articles de bricolage et jardin » pour les catégories 3 et 4, avec les éco-organismes agréés désignés : « Eco-maison » - 50 avenue Daumesnil 75012 PARIS et « Valobat » - 34 rue Henri Regnault 92400 COURBEVOIE, pour la période 2024 – 2027,
- Et AUTORISE le Président ou son représentant à signer le contrat.

DB 2025-89 – Partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Moselle concernant le dispositif « Eco-défis » - 2025-2027

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de mettre en place l'opération « Eco-défis » sur le territoire de la CCPOM,
- APPROUVE la convention de partenariat à passer à cet effet avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Moselle,
- Et AUTORISE le Président ou son représentant à signer cette convention et tout document y afférant.

DB 2025-90 – Mise en place d'un Fonds de Concours pour la réalisation de « Maisons de santé pluriprofessionnelles » - Règlement

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ADOPTE le règlement d'intervention déterminant les modalités d'attribution de fonds de concours pour la réalisation de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles.

DB 2025-91 – Fonds de concours pour la réalisation de « Maisons de santé pluriprofessionnelles » - Attribution d'un acompte pour deux projets

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité, étant précisé que les maires des communes concernées n'ont pas pris part au vote de la subvention attribuée à leur commune,

- DÉCIDE d'attribuer un acompte de 250 000 € HT à la ville de Moyeuvre-Grande pour son projet de construction d'une maison de santé pluriprofessionnelle, dans le cadre du Fonds de concours pour la réalisation de « Maisons de Santé pluriprofessionnelles »,

- DÉCIDE d'attribuer un acompte de 250 000 € HT à la ville de Sainte-Marie-aux-Chênes pour son projet de création d'une maison de santé, dans le cadre du Fonds de concours pour la réalisation de « Maisons de Santé pluriprofessionnelles »,
- Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

DB 2025-92 – Mise en place d'un Fonds de Concours pour le « soutien des projets structurants des communes »

Règlement d'intervention

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ADOPTE le règlement d'intervention déterminant les modalités d'attribution du Fonds de concours « Soutien des projets structurants des communes ».

DB 2025-93 - Mission d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité au travail -Conventionnement avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité, étant précisé que Monsieur MATELIC, Président du Centre de Gestion de la Moselle, n'a pas pris part aux débats et au vote de ce point,

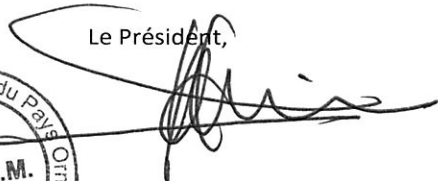
- DÉCIDE de faire appel au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale Moselle pour assurer la mission d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité au travail, à compter de la date de signature de la convention jusqu'au 31 décembre 2028,
- Et AUTORISE le Président ou son représentant à signer la convention régissant la fonction d'inspection dans le domaine de la prévention des risques professionnels proposée par le Centre de Gestion de la Moselle.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités
- Tableau de bord financier
- Tableau de bord « Ordures Ménagères »
- Tableau de bord « Opération Ravalement de Façades »
- Tableau de bord « Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat »
- Tableau de bord « Isolation thermique »
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme »
- Tableau de bord « Petite Enfance »
- Tableau de bord « Action sociale »
- Tableau de bord « Maisons France Services »
- Tableau de bord « Aide aux équipements de développement durable »
- Tableau de bord « Fonds de concours pour la transition écologique et énergétique »
- Tableau de bord « Mobilité »
- Autres communications

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h30.

Le Président,



Lionel FOURNIER

